



# L'Initiative du Président syrien, Genève 3 et le gibet de potence de l'Histoire

Par [Nasser Kandil](#)

Mondialisation.ca, 29 janvier 2016

[al-binaa.com](http://al-binaa.com)

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Il y a trois ans, le 6 janvier 2013, le président Bachar al-Assad a exposé devant les comités et organisations populaires syriennes sa vision de la solution politique à ladite « crise syrienne » [1].

Trois ans durant lesquels la Syrie s'est vue envahir par des dizaines de milliers de terroristes venus des quatre coins de la planète en préparation d'une invasion militaire concrétisée, l'été 2013, par le positionnement de la VI<sup>e</sup> flotte des États-Unis devant les côtes syriennes [2], suivi de l'instauration de l'EIL [État Islamique en Irak et au Levant ou DAECH], puis du parrainage ouvertement déclaré du Front al-Nosra [branche officielle d'Al-Qaïda en Syrie] par la Turquie, l'Arabie saoudite et Israël...

En bref : toutes les options ennemies de mise sous tutelle ou d'invasion de la Syrie ont été testées. Mais le temps a passé et les projets étatsunien, turc, saoudien et israélien s'appuyant sur une solution politique fondée sur la destitution du président syrien avec remise du pouvoir à une prétendue opposition syrienne inféodée à l'étranger ont échoué. La Syrie a résisté. En conséquence, ses alliés ont résisté aussi. L'accord sur le nucléaire iranien a quand même été ratifié. La Russie s'est décidée à intervenir militairement et la contre-attaque de la Syrie et de ses alliés a commencé.

C'est ainsi que les concepts de « la solution politique à la crise syrienne » sont passés de celui adopté dans le communiqué final communément désigné par « Genève 1 » [3], à ceux de Vienne 1 et de Vienne 2 [4], puis à celui de la Résolution 2254 [5] ; Genève 3 se préparant à accueillir pour la deuxième fois des pourparlers entre une délégation du gouvernement syrien et une délégation de l'opposition ; [Genève 1 s'est tenue en l'absence de représentants du gouvernement syrien ; NdT].

Une délégation de l'opposition ressemblant fortement à celle qui a participé à la réunion de « Genève 2 » [6] en janvier 2014, cramponnée au Communiqué final de la réunion de Genève 1, du 30 juin 2012 ; lequel communiqué fut approuvé par les ministres des Affaires étrangères des USA et de la Russie, mais dont la mesure de mise en place d'un organe de « gouvernement transitoire qui aurait les pleins pouvoirs exécutifs » était suffisamment imprécise pour suggérer à certains qu'elle impliquait implicitement le départ ou la destitution du président syrien.

Ceci, alors que la Résolution 2254 du Conseil de sécurité [adoptée à l'unanimité le 18

décembre 2015 ; NdT] se fonde sur un appel au dialogue censé aboutir à un accord sur le cessez-le-feu, le retour des personnes déplacées, la formation d'un gouvernement d'union nationale chargé de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, suivie de nouvelles élections.

Données que le Secrétaire d'État, John Kerry, a dû préciser aux membres de l'opposition [notamment ceux qui se sont réunis le 9 décembre 2015 à Riyad sous la férule des Saoudiens, des Qataris et d'Erdogan ; NdT] en leur expliquant qu'il s'agit d'une transition politique conduite et prise en main par les Syriens, [laquelle souscrit au Communiqué de Genève 1 et avalise les Déclarations de Vienne ; NdT]; autrement dit, de la formation d'un gouvernement de transition avec maintien du président actuel et de ses prérogatives constitutionnelles, les futures élections devant décider qui gouvernera la Syrie [7].

Ci-dessous le texte de la solution politique proposée par le président Bachar al-Assad il y a trois ans. Le lecteur sera surpris de constater que sa vision et son vocabulaire semblent constituer la principale source de la résolution 2254 et des Déclarations de Vienne, avec cependant plus de clarté et de détails sur les différentes étapes du processus politique et davantage de tolérance politique et humaine par son appel au pardon et à la réconciliation :

**« Partant de nos constantes de principe ; à savoir, la souveraineté de l'État, l'indépendance de sa décision, les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, le Droit international ; lesquels confirment tous, la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale des États, ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires internes. Et, étant donné que nous sommes convaincus de la nécessité du dialogue entre les enfants de la Syrie, sous direction syrienne, pour rétablir la sécurité et la stabilité ; la « solution politique en Syrie » se fera comme suit :**

**Première étape :**

**1. Les États concernés, régionaux et internationaux, s'engagent à cesser de financer, armer, et héberger les combattants armés ; parallèlement à l'arrêt des opérations terroristes de ces derniers. Ceci, facilitera le retour des Syriens déplacés vers les lieux de leur résidence d'origine, dans le calme et la sécurité. Ce n'est qu'ensuite que nos forces armées mettront fin à leurs opérations militaires, tout en se réservant le droit de riposter au cas où la sécurité de la patrie, des citoyens, des entreprises publiques et privées, serait menacée de n'importe quelle attaque.**

**2. Trouver une procédure pour s'assurer que toutes les parties respectent le précédent engagement avec, en particulier, le contrôle des frontières.**

**3. Le gouvernement en exercice se charge d'initier directement les prises de contact avec toutes les catégories de la société syrienne, les partis, et les organisations pour permettre les échanges et préparer à une « Conférence de dialogue national », à laquelle participeront toutes les forces extérieures et intérieures, désireuses de trouver une solution en Syrie.**

**Deuxième étape :**

**1. Le gouvernement en exercice invite à tenir une conférence de dialogue national et global, pour décider d'une « Charte nationale » qui affirme la**

**souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le rejet de toute ingérence dans ses affaires, ainsi que le renoncement au terrorisme et à la violence sous toutes ses formes. C'est cette charte qui tracera l'avenir politique de la Syrie et qui dessinera le système constitutionnel et judiciaire, les caractéristiques politiques et économiques, et les projets de lois issus du consensus, concernant les partis, les élections, l'administration locale etc.**

**2. La charte devra être soumise à référendum national.**

**3. Elle sera suivie de la formation d'un gouvernement élargi à toutes les composantes de la société syrienne, chargé de la mise en œuvre des dispositions de la « Charte nationale ».**

**4. Organisation d'un référendum sur la Constitution. Après son adoption, le gouvernement élargi adoptera les lois consensuelles issues de la « Conférence du dialogue national » conformément à la nouvelle constitution, dont celles portant sur la loi électorale qui permettra de tenir de nouvelles élections législatives. Ceci dit, tout ce qui concerne la Constitution et les lois pourrait être précédé du conditionnel « si », autrement dit en cas d'accord lors de la « Conférence du dialogue national », une conférence permettra de débattre des nouvelles lois ou de la nouvelle constitution ; le gouvernement travaillant à sa visibilité.**

**Troisième étape :**

**1. Formation d'un nouveau gouvernement conformément à la Constitution adoptée selon les modalités précédentes.**

**2. Tenue d'une « Conférence de Réconciliation Nationale », et déclaration d'une amnistie générale pour ceux qui ont été emprisonnés en raison des événements, avec maintien de leurs droits civils.**

**3. Travaux préparatoires pour la réhabilitation des infrastructures, la reconstruction, et l'indemnisation des citoyens pour les dommages subis du fait des événements.**

**Concernant l'amnistie générale, elle se fera en effet avec la conservation des droits civils, car l'État a le droit d'accorder la grâce dans le domaine du Droit public, alors qu'il ne dispose pas de cette possibilité dans le domaine du Droit des personnes... Je pense que lorsque nous serons arrivés à ce stade, il faudra que le pardon soit l'affaire de tous, non seulement par amnistie de l'État. Ce n'est qu'alors que nous parviendrons pratiquement à la « Réconciliation nationale », tout un chacun ayant pardonné à tous ! »**

Après tout ce qui s'est passé en Syrie, l'opposition qui refusera de participer aux pourparlers de Genève 3 devra assumer, devant les Syriens et le monde, la responsabilité d'avoir transformé la Syrie en foyer et couloir de passage à la pire espèce de terroristes ensauvagés, d'avoir été sourde aux avertissements et d'avoir vendu son âme au Diable.

Quant à l'opposition qui participera à ces mêmes pourparlers de Genève 3, elle devra expliquer, aux Syriens et au monde, pourquoi elle accepte maintenant ce qu'elle a refusé il y a trois ans, pourquoi ce qui est devenu halal aujourd'hui était haram hier, et qui sont les responsables du sang versé et de la dévastation du pays tout au long de ces années.

La seule différence entre ces deux types d'opposants, ceux qui refusent de participer et ceux qui acceptent, réside dans l'identité de ceux qui les exploitent et les financent. Ils sont dans la position de l'esclave obéissant ; avec d'une part, un maître qui ne cherche que le chaos et la destruction ; d'autre part, un projet où la Syrie est devenue l'arène de toutes sortes de pressions et de marchandages. Mais leurs effets sont désormais inopérants et leur fardeau est devenu plus lourd que les intérêts que leurs maîtres pouvaient en attendre.

Aucun de ces opposants n'a le droit de parler de trahison ou de coup dans le dos. Tous savent qu'ils ont ruiné leur pays et détruit sa civilisation, assouvissant la haine qui habite les dirigeants des Pays du Golfe, d'Ankara et de Paris [8] envers la Syrie pour ce qu'elle représente d'un point de vue historique et géographique. Tous savent que rien de ce qu'ils ont fait n'était syrien et que rien de ce qu'ils feront ne le sera, qu'ils participent aux pourparlers de Genève 3 ou pas.

Une telle opposition ne mérite que le gibet de potence de l'Histoire !

**Nasser Kandil**

28/01/2016

**Source :** Al-Binaa

<http://www.al-binaa.com/?article=93669>

Article traduit de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal pour [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)

#### **Notes :**

[1] Le président al-Assad lance une solution politique de la crise en Syrie.

#### **Texte intégral du discours du 06/01/2013**

<http://www.mondialisation.ca/le-president-al-assad-lance-une-solution-politique-de-la-crise-en-syrie/5318025>

[2] La vraie bataille pour la Syrie, celle dont les médias ne vous parleront jamais

<http://reseauinternational.net/la-vraie-bataille-pour-la-syrie-celle-dont-les-medias-ne-vous-parleront-jamais/>

[3] Communiqué final de la Réunion du Groupe d'Action pour la Syrie, à Genève le 30 juin 2012.

<http://discours.vie-publique.fr/notices/122001263.html>

[4] Syrie : de Vienne 1 à Vienne 2, un champ de mines ?

<http://www.mondialisation.ca/syrie-de-vienne-1-a-vienne-2-un-champ-de-mines/5490537>

[5] Résolution 2254 (2015). Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7558<sup>e</sup> séance, le 18 décembre

2015

[http://www.un.org/fr/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2254%282015%29](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2254%282015%29)

[6] Syrie / Genève 2 : Nous sommes venus vous mettre face à vos responsabilités !

<http://www.mondialisation.ca/syrie-geneve-2-nous-sommes-venus-vous-mettre-face-a-vos-responsabilites/5367282>

[7] Encore et toujours, l'impasse pour l'opposition syrienne

<https://www.lorientlejour.com/article/966856/encore-et-toujours-limpasse-pour-lopposition-syrienne.html>

Plusieurs membres du CNS ont dénoncé, ces derniers jours, les propos de Kerry concernant la formation d'un gouvernement d'union nationale et la candidature d'Assad aux élections futures...

[8] Communiqué final de la réunion des « forces de la révolution et de l'opposition syriennes » (10 décembre 2015)

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/la-france-et-la-syrie/actualites-2015/article/communiqu%C3%A9-final-de-la-r%C3%A9union-des-forces-de-la-r%C3%A9volution-et-de-l-opposition>

**NB** : Aux dernières nouvelles de cette nuit sur Al-Mayadeen TV, les membres du haut comité des négociations [HCN] de ces « forces de la révolution et de l'opposition syriennes » dont le négociateur en chef est Mouhamad Allouche du groupe terroriste armé Jaïch al-Islam, auraient déclaré qu'ils ne participeront pas aux pourparlers de Genève 3.

La source originale de cet article est [al-binaa.com](http://al-binaa.com)

Copyright © [Nasser Kandil](http://al-binaa.com), [al-binaa.com](http://al-binaa.com), 2016

---

Articles Par : **[Nasser Kandil](http://al-binaa.com)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)